

René Lew
Notes du 29 juin 2007,
écrites le 23 octobre 2007, comme base de discussion au sein du CMPP d'Ivry,
en vue d'un exposé si possible collectif,
pour le colloque des CMPP du Val-de-Marne,
Ivry-sur-Seine, le 19 janvier 2008.

Nomenclatures

Sous cette désignation de « nomenclatures » j'inclus à la fois les classifications en leur principe et les listes qu'elles constituent d'item en item, et qui leur sont donc afférentes. Mais de là il s'impose immédiatement qu'une classification, en définissant comme sa raison d'être une classe d'*éléments*, chosifie.¹ Elle chosifie parce que la structure des « choses » passe alors derrière le regroupement de celles-ci : leur raison structurale, en tant que fonctionnelle, s'efface derrière ce qu'on retient d'elles ou plus exactement derrière ce qu'on choisit de reconnaître comme leur matérialité et donc leur apparence. La transformation de cette fonctionnalité en éléments distincts² ainsi mis en série domine dès lors un tel tableau qui en prend une allure clinique C'est ainsi en effet que je définis une position psychotique : une fixation à un niveau extensionnel, en particulier objectal, de la structure, détaché de l'intension fonctionnelle qui lui donne pourtant naissance, a pour conséquence de rendre éparses ces extensions (objets, images ou mots selon le registre d'extensionnalité considéré, respectivement réel, imaginaire ou symbolique) sans plus les homogénéiser. Aussi ne sont-elles plus des *mises* en valeurs, des *mises* en formes ou des *mises* en rapports (seconds) de la fonction en intension, mais deviennent des en-soi, métaphysiquement définis en dehors des liens entre eux et donc chacun de ces *topoi* (ou veines d'arguments, comme traduit Roland Barthes) se présente-t-il non plus comme détermination rhétorique, ce qu'il est néanmoins, mais comme un « étant » évident dont on est assuré de la donnée en elle-même, en oubliant qu'on l'a proprement induite par cette mise en série. Un homme disparaît ainsi derrière les hommes, voire derrière l'humanité (car cette abstraction n'est qu'une arme idéologique pour cacher les rapports de pouvoir qui s'y jouent). Lacan disait déjà qu'aucun obsessionnel ne ressemble pourtant à un autre obsessionnel. L'état des choses prend donc le pas sur leur raison d'être, la consistance dont on les dote prime leur existence même, et le montage de leur regroupement passe avant la valeur que chacune peut prendre variablement selon les divers rapports qu'elle entretient. Par là le principe classificatoire lui-même induit une pratique qu'on peut toujours dire clinique par comparaison avec un traitement médical qui ne s'instaure qu'à condition de définir son objet. De là encore s'en suit le fait qu'une classification quelconque induit proprement la symptomatologie dont elle semble de prime

¹ Cf. R.L., Recension de *La réification* d'Axel Honneth, Gallimard. De même le discours ensembliste (Russell) et logique (Quine pour ne citer que la logique aujourd'hui canonique classique) récuse toute aporie, y incluant sous la désignation de « paradoxe » les inflexions modales et d'abord la contingence, les indicateurs dits égocentriques, les déictiques, les conditionnelles dites irréelles (d'opérer depuis un après-coup rétrogrédient, tel que l'effet appelle sa cause à l'existence afin de s'en soutenir), les rapports asphériques (qui distinguent localement pour identifier globalement), les négations discordantielles, l'intuitionnisme, les multi-valences, etc.

² Voir S. Freud, « Esquisse d'une psychologie scientifique », où le réseau neuronique, donné comme constitué d'éléments distincts n'opère que selon une fonction dite Q (au fond, pour « quantifié ») et dont l'organisation par les barrières de contact fait de celles-ci des foncteurs asphériques.

abord simplement faire état. Le choix idéologique qui prévaut dans la constitution d'une nomenclature, et d'autant plus qu'elle se veut scientifique, implique que l'usage de cette nomenclature s'y plie jusqu'à mettre la perception des faits sous la dépendance de leur présentation par la taxinomie en jeu. Autrement dit le choix de nomination à l'œuvre dans une nomenclature balise le terrain qu'elle est censée uniquement décrire. Sur ce terrain, on ne trouve que ce qu'on y aura placé. N'y pousse que ce qu'on y aura semé. « Nomenclature » est donc à prendre au sens dérivé³ d'un enfermement des noms et, au travers d'eux, de ce qu'ils désignent.⁴ Ainsi en est-il des classifications de Linné et autres. Même si faire partie d'une liste⁵ peut sembler avantageux, cela ne l'est guère, comme au fond la *nomenklatura* soviétique ne fut pas d'un véritable intérêt pour les personnes qu'elle concerna, quoi qu'ils en pensassent sur le moment.

Ici mon départ tient au questionnaire annuel, participant de l'évaluation, que la Direction régionale de l'Action sanitaire et sociale d'Ile-de-France (DRASSIF) a distribué à partir des discussions entamées ce 29 juin 2007, en ses locaux, entre les DDASS d'Ile-de-France et des associations de gestion de CMPP choisies⁶, auxquelles on avait rajouté le CMPP municipal d'Ivry-sur-Seine. Autour de la question du handicap et surtout des diagnostics repris statistiquement dans ce questionnaire — et même si la classification retenue n'est que la classification française des troubles mentaux de l'enfance et de l'adolescence (CFTMEA), dite classification Mises, du nom de son promoteur, et qui plus est uniquement pour ses têtes de rubriques et non pour l'ensemble de sa constitution —, je fus le seul (en étant quasiment le seul médecin présent dans cette assemblée de gestionnaires⁷) à m'opposer à l'étiquetage des patients⁸. J'allais même jusqu'à rappeler que ce fichage de « malades mentaux » les avait conduits à l'époque du nazisme au crématoire et que cette donnée historique, qui n'a donc plus rien d'une simple menace fantasmagorique ou vue de l'esprit, était encore assez récente (à peine plus de 60 ans) pour que nous ayons toujours à nous en inquiéter. Là-dessus tout me fut opposé lors de cette réunion, des « vieilles lunes » ou de la nécessité de ne pas remonter aux calendes grecques, voire de ne pas avoir à tenir une position d'irréductible Gaulois, comme si la dérision d'une bande dessinée trouvait sa place dans ce débat. Cela dit je préfère Astérix à César, même si une nomenclature nosologique estampille chacun d'un astérisque particulier.⁹

³ Passant de la clameur à la clé : ouverture et fermeture associées asphériquement, mais pour la mauvaise part de chacune (sortir du secret ne convient pas ici, ni enclaver dans des attendus). Dans cette veine des rapprochements étymologiques autorisés, même si forcés, par la même émergence du [t] dans les racines entre *clef* et *clamer*, je ne retiendrai que ce qui sert à mon propos :

- sur *clair* (→ nomenclature) :

- en grec : *kalein*, appeler, jusqu'à *ekklêsia* (→église), assemblée par convocation,
- en latin : *calere*, proclamer, convoquer,
clarus, clair, s'est d'abord accordé à la voix, → déclaration, déclamer, nomenclature,

- sur *clef* (je retiens l'enfermement et les dérivés en [t]) :

- *clavus*, clou→clouter, enclavement,
- *claudere*, clore, enclorre, cloître, inclure/ exclure, claustration.

⁴ Voir R.L., « Nomination et objet », « Rhème et nom », colloque Lysimaque, avril 1999, où je développe la fonction rhématique (verbale, opératoire, énonciative) de la nomination contre son objectivation et sa réduction thématique.

⁵ Le terme de « liste » est hétérogène et appelle à se compléter : de la « liste de Schindler » à des listes de discussion sur l'internet

⁶ Ce furent : l'APSI (13 CMPP et BAPU) dans le Val de Marne, l'Assoc° Viala (9 CMPP), les CMPP de l'Essonne (16 puis 22 CMPP+ ARIS), l'assoc° Olga Spitzer (3 CMPP de l'Essonne), le CMPP de Montreuil, le CMPP Claude-Bernard.

⁷ Le président de la FAN, médecin lui-même, présent à cette réunion au titre de ses CMPP avait avalisé ce projet estampillé sans risques.

⁸ Lire Armand Mattelart, *La globalisation de la surveillance*, La Découverte, 2007.

⁹ R.L., « La castramétation », *Le bulletin* (d'avant Dimensions freudiennes) n°3, 1991.

Mais la mise en évidence de l'eugénisme inhérent à ces choix sociaux et financiers se heurte à la censure que ses promoteurs mettent en place dans leur naïveté d'idéologues bien pensants.¹⁰ C'est pourquoi je ponctuerai mon propos de références aux camps, dans lesquels on finit toujours par concentrer des gens de même acabit.

1. La classification des malades va de pair avec celle des maladies.

D'emblée une telle classification appelle donc plusieurs remarques que je référerai à la structure du sujet.

1.1. La structure du sujet est signifiante et non organique.

Elle est dépendante, pour ce qui concerne son organisation (psychique, bien entendu), de ce que Freud a pointé comme complexe d'Œdipe, fondé du complexe de castration, et donc établi sur la fonction phallique que Lacan reprend en termes de signifiants, la modalisation phallique se présentant alors comme quantifiable, au sens des quantificateurs de la mathématique. Les termes qui focalisent cette structure sont multiples. Je n'en retiendrai que cette pierre d'achoppement, déjà pour les psychanalystes eux-mêmes : l'inconscient est structuré comme un langage. Nous avons donc à discuter des langages classificatoires et de leur façon de peser sur l'inconscient. On peut se faire une idée de l'implication d'un langage sur l'inconscient, en suivant les remarques de Freud dans « La dénégation »¹¹ : « dans le langage des premières pulsions orales », les références du *topos* bon/mauvais dominant impliquant avaler/cracher, pour dire jouissance positive ou négative, ou intérieur/extérieur. En passant d'un mode de langage à un autre, on passe d'un *topos* à un autre, et de là (respectivement) du sujet à l'Autre ou à l'objet.

Mais il est ce faisant entendu qu'un individu se fait le porteur d'une fonction de sujet opérant comme échange entre plusieurs. Un sujet n'est donc pas réductible à un individu. C'est dire que la structure peut être énoncée et présentée variablement et dans des langues différentes. C'est une question de schématisation.¹² Tout dépend de la façon de rendre compte de cette relation d'échange¹³ qui, elle, est invariante (c'est la signifiante unaire qui s'inclut dans toute fonction signifiante).

1.2. La structure du sujet est unique.

Que la structure du sujet se présente sous plusieurs jours ne l'empêche pas d'être unique, car fondée de la signifiante. Elle ne saurait donc être morcelée en structures diverses et opposables les unes aux autres. Tout au plus s'agit-il, dans les dites « entités morbides », d'écart vis-à-vis de la structure donnée comme normale (moins statistiquement que selon la schématisation en cause), ou de défauts constitutifs de celle-ci, ou de variations des trajets en son sein, voire de stagnations, ou de manques de dialectisation, ou d'une conception inadéquate de ce qu'elle est comme structure de la part du sujet lui-même, selon les places qu'il y occupe. Cette diversité des variations va donc à l'encontre d'une diversité de structures. Elle ne peut même correspondre qu'à l'unicité de la structure. C'est que, malgré nos différences, nous sommes tous humains à l'identique, quelle que soit la difficulté pour y parvenir ou le faire valoir et même si cette humanité masque ses particularités. D'ailleurs,

¹⁰ Cf. R.L., « Un eugénisme soft », colloque de l'ANCMPT sur *La menace sécuritaire*, Ivry-sur-Seine, janvier 2007.

¹¹ S. Freud, « La dénégation », trad. fse in *Résultats, idées, problèmes*, tome II, PUF.

¹² Cf. R.L., « Le schématisation kantien et la psychanalyse », 2007.

¹³ Lacan appelle « jouissance » cette relation d'échange. Je l'identifie à l'existence du sujet.

Lacan va jusqu'à impliquer à cet endroit une rupture d'avec tous les montages antérieurs¹⁴ afin que du sujet se détermine comme tel dans le collectif humain.

1.3. Mais la façon dont le sujet s'inscrit dans la structure est variable.

On vient de le voir, cette variation n'a pas trait uniquement à la constitution de cette structure mais à sa temporalisation : aucune variation n'est appelée à y être éternelle. Personne ne devrait donc être inscrit dans une telle persistance (où son côté éternel côtoie alors une indéfinition de la structure). Je soutiens même que c'est la psychiatrie qui chronicise les délires.

1.4. Une telle classification¹⁵, qui pérennise le trouble, ne tient pas compte du travail thérapeutique.

C'est comme si le traitement ne modifiait pas la donne nosologique et comme si les passerelles entre les grandes catégories (classiquement : névrose, psychose, perversion) n'existaient pas. C'est donc comme si le travail de l'inconscient¹⁶ n'impliquait aucun changement et que l'inscription subjective dans la structure y prenait une forme inamovible.¹⁷

1.5. Une position de sujet ne saurait cependant s'appréhender par le social.

N'en déplaise à la CFTMEA, qui croise troubles psychiques et conditions sociales ou organiques, ce n'est pas la répression sociale qui cause le refoulement mais plutôt l'œdipe qui implique la censure sociale¹⁸ dans un passage de l'éliasion du plus-de-jouir (*Lustgewinn* de Freud) à la mainmise sur la plus-value.

1.6. Elle ne peut s'aborder non plus par la biologie.

Les choix annexes de la CFTMEA tels qu'ils sont présentés dans ce questionnaire sont supposés avoir un ressort organique — preuve en est (de cet a priori) les multiples références à une causalité biologique. Au total neurosciences et cognitivisme se donnent la main pour éliminer l'enjeu psychanalytique : refoulement, inconscient, subjectivité, toutes fonctions, parmi bien d'autres, qui échappent à leur objectivation.

1.7. Une position de sujet ne se réduit de toute façon pas à ses symptômes.

Aussi une classification de symptômes n'est-elle que la prise en compte schématisée d'un abord empirique des choses qui laisse de côté l'implication du sujet (au travers de ce qu'il prend à son compte de décidabilité à l'égard de ce schématisme) dans les événements psychiques dont il peut pâtir.

2. Au fond c'est de collaboration qu'il s'agit dans cette soumission au joug de l'évaluation.

Je parle de collaboration, au sens où Lacan l'utilise entre psychothérapie en particulier et psychanalyse : collaborer avec une administration de la subjectivité¹⁹, c'est aussi collaborer avec les choix politiques du pouvoir en place, ce à quoi l'inconscient, heureusement, n'a

¹⁴ J. Lacan, « Le temps logique... », *Écrits*.

¹⁵ CFTMEA, CIM ou DSM.

¹⁶ Cf. R.L., « Le travail de l'inconscient... », colloque de l'ANCMPTT, Ivry-sur-Seine, janvier 2006.

¹⁷ R.L., « Positions subjectives données comme psychotiques », *Lettre de la S.P. F.* n° 13

¹⁸ J. Lacan, « Télévision » in *Autres écrits*, p. 530 ; cf. R. L., « Tmèse », *Cahiers de lectures freudiennes* n°18, *Le malaise de la civilisation*, 1990.

¹⁹ Cf. R.L., « L'analyste et le législateur », *Le Coq Héron* n°82, *Projet GAMIN*, 1981 (sur la loi de 1975 dite « d'orientation en faveur des personnes handicapées »).

aucune chance de s'adapter²⁰, même si les gens sont de plus en plus nombreux qui parlent de « gérer » leur existence. C'est là un effet du néolibéralisme socio-économique qui double le libéralisme économique d'une rigidité expansive des contraintes sociales. Mais la gestion des biens ne peut être poussée jusqu'à celle de la jouissance, car celle-ci échappe à toute gestion, à tout établissement de bilan, voire même gérance.

2.1. Poser une « normale » ne conjure pas les aléas du destin.

Collaborer et définir des écarts vis-à-vis de la normale, c'est vouloir se donner des assurances²¹ contre l'inconscient et contre l'éthique de la psychanalyse (fondée de l'ἠθος) qui ne s'accommode d'aucune position éthologique (fondée de l'εθος).²² Il ne saurait donc y avoir un marché de l'inconscient ou de la subjectivité ou, dit encore autrement, des « vertus ». Collaborer, c'est choisir une autre voie que celle de la *philia* d'Aristote.²³

« L'assurance maladie » ne protège pas de la maladie comme l'assurance-vie n'éloigne pas la mort. On voit ici que la terminologie implique le chiasme (l'assurance maladie concerne la santé, l'assurance-vie la mort : mais la première protège contre les effets de la maladie chez le malade et la seconde contre les effets chez d'autres de la mort). L'autisme est situé à un tel chiasme : il est protecteur du sujet contre la vie (contre ses dangers), mais reste du domaine d'une « maladie » au sens où le sujet autiste en pousse très loin le refus d'existence, sans mourir pour autant. C'est dire dans quelle lignée s'inscrit la comptabilité qui fait virer l'inconscient à n'être qu'un « produit ». Et même je soutiens que la production (signifiante) est un foncteur déterminant de la structure du sujet.

2.2. La science met l'épreuve de vérité sur une autre voie que celle de la psychanalyse.

Les déterminants scientifiques (statistiques, économiques, évaluatifs, prédictifs, ...) de la taxinomie nosologique sont de l'ordre d'un chiffrage quand l'inconscient se déchiffre analytiquement.²⁴ Ici la corrélation entre les données comptables à fournir et les subventions budgétaires à recevoir est évidente : le chiffrage financier suit en parallèle le chiffrage classificatoire. Mais il chosifie le sujet en donnant l'image d'un état des *choses*, alors que la structure subjective est d'abord fonctionnelle, c'est-à-dire mobile et fondamentalement insaisissable comme toute fonction. C'est pourquoi, afin de la saisir, on transcrit une fonction en ses équivalents extensionnels que sont les objets, les images, et les mots. Mais ces extensions ont un côté figé que n'a pas la fonction et organisent de façon psychotique leur consistance propre en dehors même de la transformation qui les constitue, si celle-ci en vient à être oubliée. C'est pourquoi une dialectique des « choses » avec leur fonction est toujours nécessaire. Mais la parole n'est pas mesurable²⁵, elle ne se réduit pas à des « bulles » de bande dessinée. Aussi la topologie prend-elle ici sa raison d'être de structurer des espaces non métriques.

A contrario, le marquage du sujet est opérant dans les nomenclatures, même s'il n'est pas établi sur des insignes qui le rendent évident (clair...) : triangles ou étoiles de diverses couleurs sous le régime nazi. Mais cela ne signifie pas que quiconque n'en reste pas marqué²⁶ y compris informatiquement. Ainsi de l'AME (Aide médicale d'État), supprimée en

²⁰ J. Lacan, « Télévision », *loc. cit.*, p. 517. « Collaborer » a bien le sens que le mot avait quand certains pactisaient avec l'Occupant nazi.

²¹ J. Lacan, « L'étourdit », *Autres écrits*, p.475.

²² Confusion de l'éditeur de Lacan. Voir R.L. « Sur l'amitié », 2007.

²³ Cf. J. Lacan, « Télévision », *loc. cit.*, p.538. Je considère que Lacan ne va pas au fond de cette question.

²⁴ J. Lacan, « Télévision », *loc. cit.*, p. 536.

²⁵ Les médecins de l'Assistance publique de Paris le disent : la tarification à l'activité ne prend pas en compte la parole.

²⁶ Cf. R. L., « L'analyste et le législateur », *loc. cit.*

remboursement des séances de CMPP, stigmatisant les « sans papiers ». C'est dire que passer par des objectivations, des formulaires et des maîtres mots, fait jouer à chaque registre (réel, imaginaire et symbolique) sa part de décervelage et maintient le sujet dans son aliénation au lieu de lui permettre d'en sortir (c'est le concept de « séparation » de Lacan qui spécifie ce qui opère dans la sortie de l'aliénation). La nomenclature est un casier de marquage avec les rubriques duquel on confond métonymiquement (ce) qui s'y situe : ainsi les « bas de casse » (caisse, casier) sont-ils des lettres minuscules, des lettres imprimées et non plus des « plombs » rangés dans des casiers, même après la disparition annoncée de la typographie . Au fond, une nomenclature est toujours un instrument de jugement, un « casier judiciaire ». Aussi n'est-il pas étonnant que le fichage des personnes hospitalisées intervienne — avec toujours cet argument de la dangerosité ou du trouble de l'ordre public (c'est l'inflation du concept de « violence » : violence des banlieues, violences des jeunes, violence conjugale, coup de boule de Zidane, etc.) pour les hospitalisations sous contrainte (fichier de la délinquance dans la loi de 2004). Le fichage du handicap suit immédiatement, toujours avec son relent eugéniste.

Et qu'on ne vienne pas dire que les statistiques sont globales et ne touchent aucun individu : pour les établir il faut bien entrer des données que nous n'enrangeons pas actuellement (par exemple, nous ne précisons pas de diagnostic sur les formulaires de Sécurité sociale qui en comportent pourtant la mention). Il y a toujours moyen de remonter de l'ensemble statistique à l'individu qui y entre, même en se donnant les gants d'un numéro, se voulant anonyme, mais intermédiaire entre le nom singulier et le cumul des données. Le repérage de la base de données est toujours clarifiable.

C'est de toute façon ce que signifie étymologiquement le terme de « nomenclature » : rendre claire une liste de noms, la clamer. Ainsi le nomenclateur actuel se trouve-t-il assimiler la fonction du *nomenclator*, l'esclave qui devait fournir au maître le nom des gens qu'ils rencontraient dans la rue (pour être précis : les clients de ce patron, au sens romain).

N'être plus qu'un numéro de toute façon a un sens particulier sur lequel je ne m'étends pas ici (et qu'on reconnaît tant dans le numéro national d'identité que dans les tatouages d'Auschwitz où justement il avait une valeur d'effacement du sujet).

3. Le langage de la nomenclature objective, fait un arrêt sur image, et réduit quelqu'un à une holophrase.

Toute classification opère à partir d'une mise en cause (au sens d'une éviction) de la raison signifiante qui supporte la fonction de sujet dont chacun organise sa vie.

3.1. La classification joue d'une personnaison²⁷ chosifiante.

Il s'agit du *il* et non du *je* (ni du *tu*). C'est dire qu'il n'y est plus question que de désignation en non plus d'échange. La logique scientifique (logique canonique classique²⁸) opère aussi ainsi, avons-nous vu, à mettre de côté les déictiques, les modalités, les conditionnels irréels, etc., tous éléments grammatico-logiques ayant l'intérêt d'opérer au profit du sujet. L'expression de la logique canonique classique est notable qui veut justifier, celle-ci de délaisser les opérateurs « égocentriques ».

C'est dire que le choix qui préside à l'établissement de la nomenclature est forclusif et non plus discordantiel²⁹. L'Autre, la chose (surtout au sens Heideggerien) y trouvent leur compte, mais pas le sujet qui s'établit quant à lui fondamentalement du discordantiel.

²⁷ Référence à la grammaire de Damourette et Pichon, *Des mots à la pensée*, D'Artrey.

²⁸ Dont le manuel de W. V.O. Quine est le prototype.

²⁹ Toujours Damourette et Pichon

3.2. *Les choix de la nomenclature sont affaire de facticités.*

J'emprunte ce terme à Lacan³⁰, qui lui-même se saisit, j'imagine, du discours de Fichte.

Je conçois qu'est factice l'expansion non fonctionnelle des objets, des images et des mots qui pourtant ne tirent leur raison d'être que de la fonctionnalité même du langage, alors forclosée. La fonction n'infiltrant plus ses extensions qui constituent le monde et l'altérité du sujet, celui-ci est grevé d'un regain d'aliénation³¹. Celle-ci est à la fois aliénation imaginaire, symbolique et réelle. L'intension fonctionnelle n'infléchit plus la donnée brute des extensions, lesquelles prennent alors leurs aises, en ne concernant plus le sujet, comme on l'a vu, que pathologiquement. Le réel du corps devient celui des camps et de l'exaction scientifique de la médecine, à l'encontre de toute objectalisation du désir ; l'imaginaire de l'unité groupale noie la singularité, l'unarité narcissique du sujet ; le délire domine toute signifiante (signifiante sinon métaphorisée par Freud comme Père), avec son cortège d'interprétation prête à servir. C'est dans cette expansion factice des extensions que je situe les positions psychotiques.³²

Alors nous avons une théorie des ensembles qui fait prévaloir la *class as one* sur sa composition en éléments différenciables (*class as many*). À quoi, soit dit en passant, il conviendrait, par exemple, d'opposer la logique IF d'Hintikka.³³

4. *La détermination d'une seule logique à la base des statistiques annihile tout effort de mise au travail du sujet de l'inconscient.*

Plus avant, toutes les logiques qu'on appelle déviantes³⁴ ont leur raison d'être (elle-même variable) contre l'uniformisation qu'implique la logique canonique classique. Celle-ci non seulement chosifie en régulant, mais son classicisme pousse à la classification.

Avec la nomenclature, c'est de l'instauration d'un ordre qu'il est question.³⁵

4.1. *Le choix de la logique est déterminant dans le travail psychanalytique au un par un, ce que n'admet pas l'uniformisation de la nomenclature.*

Un retour sur la logique est donc nécessaire pour assurer la position psychanalytique, malgré ce qui tend à l'annuler dans les dispositifs politiques relayés par l'administration de contrôle (DDASS, DRASS, Ministère) des CMPP.

Une telle logique du signifiant, valant topologie du sujet (je suis succinct ici), se définit par :

- 1°- ce qu'elle édifie en chacun,
- 2°- la structure qu'elle a constituée par là,
- 3°- l'appréhension sensible d'une telle structure par le sujet,
- 4°- la transcription des fonctions qui la constituent en éléments cernables.

Je me suis déjà expliqué sur (1°) la dimension de l'appareil logique à retenir³⁶,
(2°) sur les espaces de plongement d'une telle logique³⁷,
(3°) le schématisme qui y mène.³⁸

³⁰ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967... », *Autres écrits*, pp.256-258.

³¹ Au sens de Lacan, toujours.

³² Cf. R.L., « Positions subjectives données comme psychotiques », *Lettres de la S.F.P.* n°13.

³³ J. Hintikka, *Les principes des mathématiques revisités*, trad. fse Vrin.

³⁴ Par exemple Susan Haack, *Deviant logic*, Cambridge University Press.

³⁵ Voir Lacan sur la paire ordonnée, *D'un Autre à l'autre*, séances du 11 et 18 juin 1969 où la contradiction se résoud asphérisquement.

³⁶ Cf. R.L., « Polytopie des valeurs entrant en jeu dans les connexions quaternaires ».

³⁷ Cf. R.L., « & Co », intervention au IIIème Congrès de Convergencia, Paris, juin 2007.

³⁸ Cf. R. L., « Sur le schématisme de Kant », 2007.

Reste à spécifier pour l'essentiel les fonctions qui y sont en jeu — inaccessibles au discours administratif (succédané du discours du maître), car la logique du sujet n'est pas constituée de variantes vis-à-vis d'une norme, mais de variabilités comme telles.³⁹ Ces variabilités infléchissant quoi que ce soit qu'on prenne pour basal, je les dis « falsidiques »⁴⁰ de ce fait : rendant compte de la vérité en s'éloignant de sa signifiante au profit de la mise en valeurs, de la mise en formes, de la mise en rapports renouvelés de celle-ci.

De toute façon ce ne saurait être une logique composée d'éléments patents qui ne sont en eux-mêmes que facticités. De là la poudre aux yeux que constitue le discours psychiatrique actuel qu'on tente d'imposer aux CMPP, y compris en termes d'évaluation et d'accréditation, et qui n'est constitué que du surnageant qu'est le symptôme repérable extrinsèquement⁴¹ et en rien de la structure du sujet. Pour moi la pratique psychiatrique est la contrepartie spéculaire de ce qu'elle prend en compte, soit le délire qu'elle confond avec la psychose.

Il n'y a pas de norme, ou de normalité, subjectivement tenable parce que la seule rationalité qui importe dans sa robustesse est celle du réel,⁴² le sujet se déterminant spécifiquement (comme particulier) dans tel réel qu'il constitue syntactiquement afin d'en tenir compte comme fin première.⁴³ Que le réel soit rationnel ne le rend cependant pas pour autant immédiatement accessible tel quel. Encore faut-il le symboliser par un jeu de langage — ce qu'anticipe le choix de la syntaxe en cause.

L'universalisme de la logique dominante et sa taxinomie font barrage à quoi que ce soit d'hétérogène et supprime de son opération même toute indécidabilité néanmoins inhérente à la confection d'une nomenclature. Il s'agit justement dans le propos du discours analytique de la compléter d'une logique de l'hétéros, établie depuis la contingence d'un *pas-tout*, l'impossibilité d'une inexistence et d'autres formules d'engendrement des éléments en jeu dans un monde supplémenté de ce qui lui échappe. C'est là parler de la logique du refoulement et donc de celle de l'inconscient.

4.2. La logique du rhème est essentielle contre n'importe quel thème qu'on chercherait à imposer au psychanalyste pour rendre compte de son acte.

Nous avons donc à dépasser la logique des normes, bien qu'elle fonde à la fois la modalisation déontique et les rapports singulier-collectif⁴⁴, au profit d'une logique du vague, du passage, de la littoralité, de la labilité ontologique, ... dont ne saurait s'accommoder l'idéologie dominante dont l'administration sanitaire et sociale se fait le relais.

Lacan distinguait bien « nommer » et « nommer à ». La nomenclature reste « anomique », si je puis dire, au sens où elle n'obéit pas à une loi fondée sur une logique du signifiant. Elle ne nomme pas, mais « dénomme », nomme à un poste dans une classification, et de là elle « intime » une place dans la vie. De là les lois « d'orientation », qui orientent assurément. Comme Lacan définit la logique : allant de la vie vers la mort.⁴⁵ Clairement : la nomenclature inscrit dans la mort, pas dans la vie. Preuve en est qu'on peut faire partie des statistiques même après sa mort.

³⁹ Cf. R.L.,

⁴⁰ Cf. R. L., « Le falsidique », colloque de la Lysimaque sur *La formalisation en logique*, février 2003.

⁴¹ Cf. R.L., « Fonctions d'extériorisation et champ de l'Autre », CMPP d'Ivry-sur-Seine, 2001.

⁴² J. Lacan, *Écrits, passim*.

⁴³ Cf. R.L.,

⁴⁴ Cf. P. Bailhache, *Essai de logique déontique*, Vrin.

⁴⁵ J. Lacan,

5. Pour conclure, il s'agit de reprendre la question de la nomination en logique.⁴⁶

Si *nomina non sunt consequentia rerum*, mais bien le contraire⁴⁷, il s'agit de voir que ce que la nomenclature cherche à saisir ne peut être que le fait que rien d'objectif ne vaut en dehors de sa désignation et de là que la seule position réaliste convenable est celle du nominalisme.⁴⁸ Mais elle est indécrottablement sourde au nominalisme qui la soutient pourtant. C'est une *contradictio in adjecto*.

En jouant de statistiques, l'administration sanitaire et sociale est dans une position dénonciative de refus de la fonction énonciative du sujet.⁴⁹ Au fond, son propos n'est pas de nommer mais d'instituer.⁵⁰ Elle fait l'institution, mais l'institution n'est pas le lieu de la parole — dès lors elle évacue le sujet de sa « sphère » d'intérêts. Elle sort donc la psychanalyse de son registre propre en lui demandant de suivre le mouvement de contradiction que la nomenclature instaure.⁵¹

Avec la nomenclature, clarifier, c'est ranger dans des cases, mettre de l'ordre, balayer ce qui fait déchet, et non pas expliquer, exposer à la lumière ni faire œuvre des Lumières.⁵² Comme aurait pu dire l'Homme aux rats de Freud, qui s'était monté tout un « délire » obsessionnel (à partir de l'allemand *Rate/Ratte*, et du latin *reor, ratus, ratio*), il nous appartient de changer le rationnement budgétaire en raison signifiante, fondée du symbolique de la faille et du clivage, à distance du plein, du remplissage et de la complémentation.

⁴⁶ Cf. W. V.O. Quine, *Le mot et la chose*, trad fse Flammarion.

⁴⁷ J. Lacan,

⁴⁸ Lire là-dessus (plutôt que Jean Largeault), Henri Meschonnic, *Heidegger ou le national-essentialisme*, Éd. Laurence Teper.

⁴⁹ R.L., séminaire *D'énonciation*, 2000.

⁵⁰ Là-dessus, lire P. Legendre sur les *Institutes* de Justinien.

⁵¹ Cf. R.L., « Territoires de la parole ».

⁵² Cf. R.L., divers textes sur les Lumières.